

TeleBielingue reçoit un cadeau de Noël avant l'heure

Médias Le Tribunal administratif fédéral a partiellement accepté le recours du Groupe Gassmann, propriétaire de la télévision régionale, contre le retrait de sa concession en raison de lacunes dans la procédure d'évaluation.

Julie Gaudio
avec Keystone-ATS

Pour TeleBielingue, l'année 2024 se termine mieux qu'elle n'a commencé. La télévision régionale a en effet appris, au début de cette année, que l'Office fédéral de la communication (OFCOM) avait octroyé la concession, dès 2025, à la nouvelle chaîne Canal B, petite sœur de Canal Alpha, actuellement en construction. Propriétaire de TeleBielingue, le Groupe Gassmann avait alors fait recours.

“

Cette année a été un vrai défi pour toute l'équipe. Nous devons avancer malgré une grande insécurité.

Chrystel Breuer
Directrice des programmes
de TeleBielingue

Dans un arrêt publié jeudi, le Tribunal administratif fédéral (TAF) admet partiellement le recours de TeleBielingue. Rejetant les griefs portant sur le financement de Canal B, il confirme que le diffuseur remplit les conditions fixées pour obtenir une concession. En revanche, les juges de Saint-Gall corrigent l'évaluation fédérale concernant plusieurs critères de sélection.



La directrice des programmes de TeleBielingue, Chrystel Breuer, se réjouit de pouvoir fêter, avec toute son équipe, la concession provisoire de la chaîne.

Dario Brönnimann

Au final, la Cour conclut que les deux candidatures sont largement équivalentes.

Les dossiers vont maintenant retourner au Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) pour déterminer laquelle des candidatures contribue le plus à la diversité d'opinions et de l'offre. En attendant, le TAF octroie à TeleBielingue une concession transitoire de cinq mois. Ensuite, il reviendra au DETEC de prolonger cette concession transitoire au fur et à mesure du déroulement de la procédure.

Directrice des programmes de TeleBielingue, Chrystel Breuer ne cache pas sa joie et son soulagement. «Nous sommes ravis d'avoir reçu la décision du Tribunal peu avant Noël», salue-t-elle. «Cette année 2024 a été un vrai défi pour toute l'équipe. Nous devons en effet avancer malgré une grande insécurité. Mais nous avons continué notre travail, car nous souhaitons que TeleBielingue perdure. Et le TAF vient de nous envoyer un signal positif en ce sens.» Active depuis 25 ans dans l'agglomération bernoise, le

Jura bernois et les districts de Granges et de Morat, la télévision régionale bilingue s'active pour poursuivre sa mission d'informer en respectant la diversité des opinions et des offres. Les journaux d'informations vont ainsi, dès que possible, s'allonger de plusieurs minutes. «Avant même la procédure judiciaire, nous avions à cœur de miser davantage sur le journalisme et l'actualité. Un processus de recrutement de journalistes romands et alémaniques bilingues est d'ailleurs en cours», assure Chrystel Breuer. «Nous allons aussi ajouter,

à notre grille des programmes, un débat politique mensuel. Le jeudi, l'accent sera mis sur la culture régionale dans notre émission Info». Enfin, le sport régional occupera une place de choix dans l'émission du dimanche», précise-t-elle.

Le Groupe Gassmann salue une «victoire d'étape». «Nous prenons connaissance avec satisfaction du fait que notre candidature a été jugée équivalente et nous sommes convaincus d'avoir de bonnes chances de convaincre le DETEC», souligne la directrice éditoriale, Nicoletta Cimmino.

Chrystel Breuer estime par ailleurs que l'ancrage de TeleBielingue dans la région joue en sa faveur. Une pétition soutenant la télévision a été déposée à Berne cette année, munie de plus de 5500 signatures. Le texte s'inquiétait notamment d'une remise en question du bilinguisme à Biel.

Déception pour Canal B

De l'autre côté, les promoteurs du projet Canal B, qui possèdent déjà la télévision régionale Canal Alpha basée à Cortaillod, ont exprimé leur déception dans un communiqué, soulignant le retard qu'engendrera le nouvel examen. Ils estiment toujours être mieux placés que TeleBielingue pour remporter la mise.

La société Mystic SA, propriétaire de Canal Alpha, se dit convaincue que «son indépendance ainsi que son approche innovante contribuent de manière importante à la diversité des opinions et de l'offre». Mystic fait en outre valoir que TeleBielingue appartient au Groupe Gassmann, «étroitement lié» au groupe de radios régionales BNJ, copropriétaire de la radio régionale RJB et du Journal du Jura, au sein de la société JBBS. Nicoletta Cimmino insiste néanmoins sur le fait que «TeleBielingue est indépendante de JBBS».

Maire de Biel jusqu'à la fin de cette année, Erich Fehr a exprimé sa satisfaction jeudi. «La décision du Tribunal administratif fédéral confirme les réserves que l'on avait dès le début quant à la décision du DETEC», indique-t-il à Keystone-ATS. «Le Conseil municipal est d'avis que l'offre de TeleBielingue correspond mieux à la réalité du bilinguisme vécu.»

EN BREF

Le Proche-Orient au cœur du dialogue

Moutier Une conférence-débat intitulée «Le diplomate et le bibliophile» se tiendra le 6 décembre à 20h, au Foyer à Moutier, rue du Clos 3. Cet événement portera un regard croisé sur la situation au Proche-Orient. Les Eglises chrétiennes de Moutier, réformée de la Prévôté et de Grandval, organ-

nisent cette soirée pour sensibiliser le public, éclairer les origines du conflit et ouvrir un dialogue. Les intervenants seront Jean-Daniel Ruch, diplomate international, et Didier Berret, bibliophile et théologien. Après leurs interventions, une discussion sera ouverte avec le public. L'entrée est libre. c-ajr

Légère augmentation des salaires pour le personnel cantonal

Economie Le Conseil exécutif du canton de Berne a arrêté les mesures salariales en faveur du personnel cantonal et du personnel enseignant sur la base du budget 2025 approuvé par le Grand Conseil. L'an prochain, 2,3% de la masse salariale sera disponible

pour des hausses de salaire en faveur du personnel cantonal et 2,5% en faveur du corps enseignant, dont 1% pour compenser le renchérissement. Cette compensation est destinée à l'ensemble du personnel cantonal et du corps enseignant. c-jga

Deux nouvelles lignes de car

Gléresse A partir du 15 décembre, les lignes 134 et 135 de CarPostal combleront les lacunes liées aux travaux.

Afin de compenser les perturbations causées par les travaux sur le chantier du tunnel de Gléresse, CarPostal met en place deux nouvelles lignes de bus.

La ligne 134 relie Douanne à La Neuveville, en passant par la commune de Gléresse. Ce service viendra suppléer l'offre ferroviaire pendant la durée des travaux. Les cars circuleront quotidiennement, suivant les mêmes horaires et fréquences que les trains régionaux entre Biel et Neuchâtel. En heures de pointe, les départs seront assurés toutes les demi-heures entre Douanne et Gléresse, et une fois par heure en heures creuses. La ligne desservira également les localités de Schafis et La Neuveville. c-ajr

PUBLICITÉ

ZOLLHAUS PAOLUZZO AUTOMOBILI

Profitez de primes attrayantes et selon les modèles de roues et d'hiver gratuites jusqu'au 31.12.2024

EXPOSITION d'HIVER

du 6 au 8 décembre 2024

6.12. | 16-19h • 7.12. | 9-18h • 8.12. | 9-17h

Découvrez les nouveautés de Renault, Dacia et Nissan en direct dans notre showroom

Renault R5 Dacia Duster Nissan Qashqai

Zollhaus & Paoluzzo Automobil GmbH
Guglerstrasse 6, 2560 Nidau • T 032 366 68 68 • www.zhp.ch